

AVANT-PROPOS

AUGUSTIN DE ROMANET*

Ce nouveau *Rapport moral sur l'argent dans le monde*, publié comme chaque année par l'Association d'économie financière avec le soutien de la Caisse des Dépôts, revient une nouvelle fois, à partir de nombreux témoignages, sur les grands débats qui ont traversé le monde de la finance au cours des douze derniers mois. Il propose cette année un état des lieux approfondi de la lutte contre la délinquance financière, complété dans une deuxième partie par quatre dossiers thématiques.

Les études réalisées au niveau européen et mondial montrent la grande diversité des formes que peut prendre la délinquance financière, par nature discrète, et la difficulté de sa mesure. Dans une sphère financière désormais sans véritables frontières, les fraudes individuelles ou organisées ont pu largement se développer, à partir notamment des brèches laissées dans les dispositifs de contrôle par une communauté internationale qui a tardé à s'organiser et qui est aujourd'hui mobilisée par la crise financière.

Comme toute autre criminalité de droit commun, la criminalité financière représente une menace pour notre État de droit et la vie en société. Ses conséquences économiques ne doivent pas non plus être minimisées. Les diverses fraudes commises par les professionnels de la finance peuvent compromettre l'intégrité des marchés financiers et contribuer au déclenchement des crises, comme on l'a vu avec le rôle joué par les fraudes sur le marché hypothécaire américain dans le déclenchement de la crise financière de 2007-2008. La criminalité financière peut aussi conduire à détourner la raison d'être du système financier, lequel devrait être exclusivement tourné vers le financement de l'économie, en l'utilisant pour blanchir les profits de ses activités. Dans un autre registre, on sait que la corruption endémique dans certains pays constitue un obstacle à leur développement. De même, les pertes de recettes liées à la fraude fiscale fragilisent les finances publiques de nombreux pays.

Les effets graves et déstabilisants de la criminalité financière pour les sociétés

* Directeur général, Caisse des Dépôts.

justifient la mise en œuvre de politiques et de moyens spécifiques pour la prévenir, la réprimer, voire en réparer les effets. Cette action est certes d'abord conduite sur le territoire national. Mais elle ne peut être véritablement efficace qu'à travers un renforcement de la coopération internationale engagée depuis une vingtaine d'années et qui a connu une nouvelle impulsion récente sous les auspices du G20. La première partie du *Rapport moral* revient ainsi en détail sur les modalités et les problématiques de cette mobilisation nationale et internationale, en procédant en cinq étapes : après avoir analysé la manière parfois ambiguë dont la criminalité financière est perçue dans notre pays, le *Rapport moral* décrit, à travers le témoignage de ses principaux acteurs, les conditions générales de la lutte contre cette criminalité. Il traite ensuite de trois formes particulières de cette délinquance : la corruption, la délinquance des acteurs de la finance et la fraude fiscale.

Après avoir rappelé le bilan de la présidence française du G20, la deuxième partie du *Rapport moral* reprend comme à l'accoutumée de façon plus succincte quatre grands thèmes d'actualité comportant des enjeux éthiques importants : la crise de la dette souveraine, qui constitue aujourd'hui un défi redoutable pour la zone euro et, de façon plus générale, pour la préservation des acquis de la construction européenne ; la nouvelle réglementation financière, qui remet profondément en cause les modèles économiques et les stratégies des grands groupes bancaires européens ; le financement du long terme ; et l'appel à la générosité publique, encore insuffisamment développée en France et dont l'importance ne peut que croître avec la crise de l'État-providence.

Le troisième dossier, concernant la priorité à accorder au financement du long terme, m'est particulièrement cher. Il se fait notamment l'écho des travaux des Assises nationales du financement du long terme, qui se sont tenues le 17 novembre 2011 à l'initiative de la Caisse des Dépôts. Le rapport remis à cette occasion par Gérard de La Martinière, avec l'aide de 52 contributeurs de la place de Paris, pose le diagnostic d'un décalage majeur entre les besoins d'investissement de long terme de l'économie et la capacité globale du secteur financier à fournir les capitaux nécessaires à cet horizon. Il identifie également les trois grandes actions à entreprendre pour résorber ce décalage : concentrer les dépenses publiques sur les investissements d'avenir les plus pertinents, adapter le cadre prudentiel et comptable aux spécificités de l'investissement long terme, et mettre en place un cadre fiscal favorable à l'orientation de l'épargne vers des produits financiers de long terme.

Comme les années précédentes, je souhaite que ce dix-septième *Rapport moral sur l'argent dans le monde* contribue au débat sur quelques grands enjeux de notre système financier. Cet ouvrage n'est rendu possible que par la participation de nombreux auteurs que je tiens ici à remercier. La Caisse des Dépôts, groupe public investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, est heureuse d'apporter sa contribution à cette œuvre collective.